

Procès-Verbal

Conseil d'Administration du 7 février 2023

Début de la séance à 10h00 quorum atteint (Validation du quorum 8 présents)

Présents :	Philippe DARRASON, Eric DINAHET, Marianne DUPUY- GUILLOUX, Lionel LOUBERSAC, Amandine LEGRAND, Inés GUTIERREZ ¹ , Emma COLOMBIN, Nicolas GUILLEMOT, Marc SABATIER
Animatrice :	Mélanie HUITRIC
Absents :	Pierre KOLB (sans procuration), Yann BOUVET (sans procuration), Hugues DANIS (sans procuration), Alain GIRAUD (sans procuration) Marc NEGRELLO (procuration LL) Jean MASSENET

Liste de diffusion : CA élu + manager CMNC (Mélanie HUITRIC)

L'ordre du jour est le suivant :

L'ordre du jour est le suivant :

1. **[Déci]** Validation CR du CA du 21 décembre 2022
2. **[Deci]** Nouvelles adhésions : NEODEL, PANC, (Neocean, SITEC ?)
3. **[Info]** AG électorale, envoi des candidatures pour CA – 15 j avant l'AG
4. **[Déci]** JDM 2023 – Organisation et grandes thématiques
5. **[Info]** GS, point sur les réunions : nombre de participants, première réunion, etc.
6. **[Deci]** moratoire sur le profond – avis du CMNC sur l'exploration/exploitation du profond
7. **[Info]** Pole Maritime point sur l'avancement : COTECH
8. **[Info]** Démarche initiée auprès Congrès pour sensibilisation politiques aux problématiques maritime, en attente de confirmation
9. **Questions diverses**

¹ Amandine Legrand quittant ses fonctions chez Speed Marine à la fin du mois de février, sa remplaçante Inés Gutierrez était présente. Elle sera la nouvelle interlocutrice pour Speed Marine au CMNC et au CA si elle se présente à l'AG 2023.

1. [Décision] Validation CR du CA du 21 décembre 2022

Validation à l'unanimité des membres présents

2. [Décision] Nouvelles adhésions : NEODEL, PANC, (NeOcean, SITEC ?)

PANC : cette adhésion est une excellente nouvelle pour le CMNC (pdt). Ainsi que Neodel qui est un ancien adhérent et qui souhaite adhérer de nouveau. NeOcean : média du lagon.

Validation par le CA des nouvelles adhésions.

3. [Décision] AG électorale, envoi des candidatures pour CA – 15 j avant l'AG

L'envoi des candidatures pour le CA sera effectué 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Les budgets prévisionnels seront établis par Marianne et soumis aux membres du CA lors de la prochaine réunion prévue le 7 mars.

Pour rappel le nombre maximum de membres pour le CA est de 15 (7 au minimum).

L'ensemble des membres du cluster vont être sollicités afin qu'ils manifestent leur intérêt pour être représentés au CA. Et ce dès la fin du conseil d'administration du 7 mars.

Côté logistique l'AG se tiendra au Carré des officiers mais la partie traiteur sera sous traitée (plus de possibilité par le Carré). Toutefois la Marine octroie au CMNC une enveloppe de 80 000 CFP pour le traiteur.

4. [Décision] JDM 2023 – Organisation et grandes thématiques

Le GNC doit consacrer un budget de 5M CFP pour cet événement qu'il souhaite régional

Les premières thématiques soumises au GNC (Alexis LABAU)

1. Faire face aux changements climatiques/transition énergétique (voir CPS également)
2. Connaissance marine/maritime
3. Développement économique et commerce maritime en NC
4. Quel avenir pour le pacifique maritime

Des modifications ont été apportées par A. Labau et C. Gygès, les thèmes ont été validés dans les grandes lignes tels que :

1. **Préserver** et protéger la biodiversité maritime via une économie résiliente et durable.
2. **Développer** les connaissances marine/maritimes, enjeux en NC.
3. **Valoriser** les filières maritimes calédoniennes afin de les inclure au centre de son écosystème économique.
4. **Innover** et faire rayonner la zone pacifique au travers d'enjeux maritimes internationaux.

5. [Info] GS, point sur les réunions : nombre de participants, première réunion, etc.

Port scientifique – 23 février à 12h. 17 personnes intéressées. La fiche projet doit être effectuée par Lionel. Expression des besoins – infra, outils.

Oceanoscope : (date en attente) 10 intéressés, une mission effectuée à l'initiative de la SECAL pour en définir les contours – un rôle à jouer par le CMNC lequel a été sollicité par le cabinet en charge de l'étude. Nous réservons notre réponse pour le moment.

Maintenance et réparations navales – 16 février à 16h30. Organisé par Luc Sorlin.

Journées de la mer : 9 février 16h. 9 participants. Présentation des thèmes, en attente d'une date fixe pour avancer.

Communication du CMNC (interne et externe) – jeudi 22 février à 16H00, 9 intéressés.

Profond : 15 février à 12H00, 9 intéressés. Enquête publique toujours en cours sur le moratoire – Rédiger une note d'opportunité.

Gouvernance de la mer : 20 février à 16h, 12 intéressés. Construire un argumentaire sur la nécessité d'instaurer une gouvernance de la mer et lancer une action de sensibilisation des politiques.

Economie bleue – 1^{er} mars à 16h, 8 intéressés - caractériser l'économie bleue – Enquête et observations – ou indicateurs – recherche de sources de financement.

Décarbonation maritime – En attente, lancement prévu en mars

Structuration de la filière grande plaisance - en attente ; lancement prévu en mars

6. [Deci] moratoire sur le profond – avis du CMNC sur l'exploration/exploitation du profond.

Exploration /exploitation du profond. L'exploration sur les ressources minérales. Voir l'exposé des motifs sur la loi.

Le positionnement du CMNC a été pris puisque nous avons adressé un courrier Avis sur l'avant-projet de la loi du Pays.

Le CESE (CMNC non consulté) a rendu son avis sur ce moratoire. Mais il a inclus l'hydrogène dans sa liste des ressources non exploitables alors que contrairement aux ressources fossiles non renouvelables celle-ci est renouvelable et sans émission carbone – LE CMNC juge cette décision mal à propos.

Le CMNC valide le fait d'accompagner le sujet de l'exploration (non invasive).

7. [Info] Pole Maritime point sur l'avancement : COTECH

Luc SORLIN sera le représentant pour le Cluster – le représentant pour le COPIL (non actif à ce jour) serait le président du Cluster

GNC : C. Gyges et A. Labau

PANC – Brice

DDDT – Bastian Morvan

SECAL – Christophe Archambault

Des groupes de travail par thématique

- Pole chantier naval : réparation navale Numbo et démantèlement des P400
- Formation numérique recherche et innovation : port scientifique en grande rade
- Tourisme et culture : nouveau terminal de croisière
- Accès aux financements

Lionel intervient pour mentionner la constitution d'une Task Force – Pole mer – forte pour l'instant de Luc Sorlin, Alain Giraud, Hugues Danis, Marc Sabatier et Lionel Loubersac

L'objet est de faire remonter les sujets d'étude et se mettre en relation avec CMF et GICAN lesquels pourront apporter leurs expertises sur les différents sujets.

Exemple des moyens de levage dont l'étude a été réalisée en 2016-2017 (possibilité d'actualisation) – Recensement des diverses possibilités.

8. [Info] Démarche initiée auprès Congrès pour sensibilisation politiques aux problématiques maritime, en attente de confirmation

9. Questions diverses

FFPP – Province Sud, sans solution. L'expérience de Tahiti sur le stockage et collecte peut apporter un peu de matière pour la réflexion calédonienne.

Compétence de la PS sur le respect des réglementations – exemple ICPE (tout travail industriel doit être effectué dans une zone ICPE) – Mais pour le Plan d'eau du Port cela ne relève pas de sa compétence en matière d'environnement (Nicolas Guillemot). Cas du Greta Teresa

Cas déconstruction des P400 - Plateforme nécessaire ? les cadres de réglementations à mieux cerner.

Sur le changement climatique et ses implications en matière d'érosion, de changement de la configuration du littoral (Trait de côte évoluée) l'intérêt serait d'associer la surveillance de plage dans le cadre du parcours éducatif avec la démarche promue par la DIMENC sur le projet OBLIC (recensement de données pour nourrir des bases numériques)

Travail de terrain mais aussi des interventions d'experts et scientifiques pour et vers les étudiants

PROCHAIN CA le 7 mars à 10h00

Fin de la séance 12h00

Nouméa le 15 février 2023

Le Président de séance



Le Secrétaire de séance



